

Etude d'un aménagement dans un territoire
proche du lycée : la Damassine à Vandoncourt

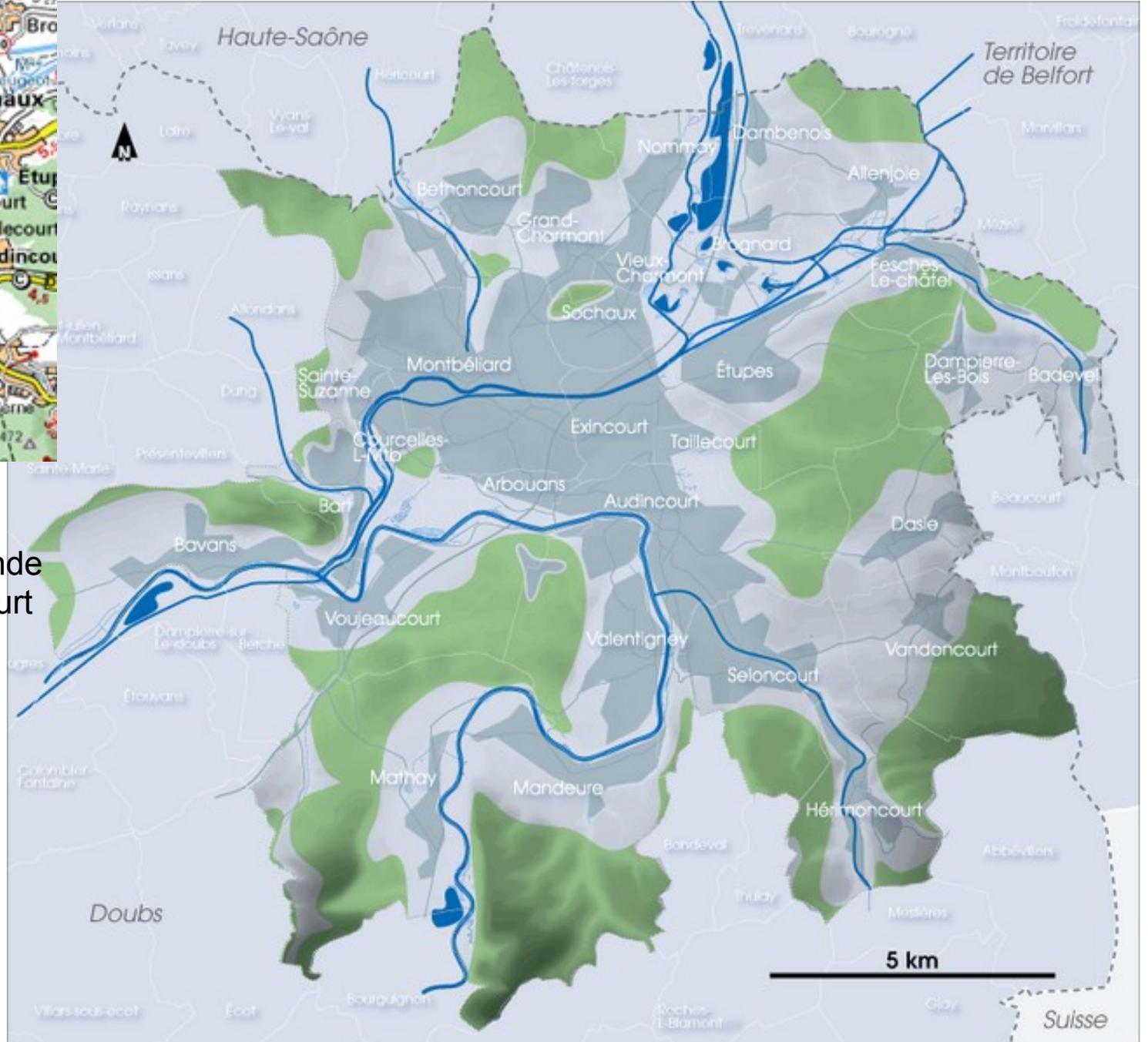
Où se situe la Damassine ?

<http://www.agglo-montbeliard.fr/index.php?id=189>



La Damassine est le nom d' une variété de prune originaire du Pays de Montbéliard.

Quelles caractéristiques de l'agglomération font ressortir ces cartes ?



RQ : Le GR5 chemin de grande randonnée passe à Vandoncourt

Source : ADU

Les Acteurs :

A partir du plan de financement , identifiez les acteurs à l'origine de cet équipement ? Classez les par ordre d'importance

PLAN DE FINANCEMENT

Europe (FEDER)	300 000 €	9%
État (FNADT)	400 000 €	12%
Région Franche-Comté	41 174 €	1%
Conseil Général du Doubs	291 114 €	8%
ADEME	49 722 €	1%
<i>Total subventions</i>	<i>1 082 010 €</i>	<i>31%</i>
Agglomération	2 390 595 € HT	69%
TOTAL	3 472 605 € HT	100%

Nom : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Statut : Etablissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Missions : L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

SOURCE :

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=13089>

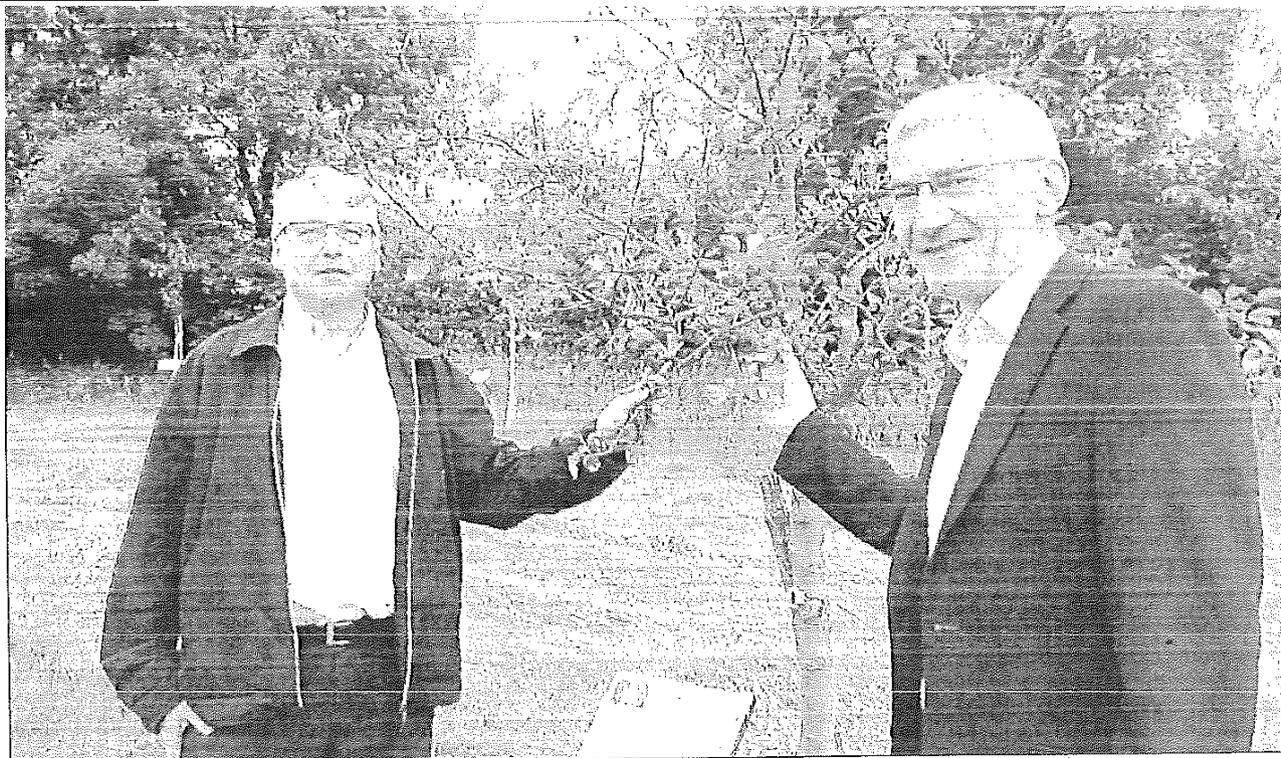
A partir de la diapositive suivante, expliquez en quoi consiste un projet INTERREG

Patrimoine : La sauvegarde des vergers n'a pas de frontière, M Schuller, *Le Pays*, 23/06/2010

S'il est une richesse qui disparaît, c'est bien celle constituée par les arbres fruitiers.

Du coup dans le pays de Montbéliard et dans le canton du Jura suisse on est bien décidé à inverser la tendance.

Un projet Interreg d'ampleur a vu le jour au sein duquel figure un appel à projets destiné à aider financièrement les particuliers désireux d'entretenir leurs arbres.



Frédéric Chollet pour le Jura Suisse et Marc Tirole pour la CAPM ont présenté le projet pour la préservation des arbres fruitiers.

Photo Michel Schule

Les objectifs du projet

Cf texte P Moscovici

Nous inaugurons ce mois-ci la Damassine (...) à Vandoncourt. Cette maison des vergers et de l'énergie est emblématique de notre politique. **Entièrement bâtie sur les principes de haute qualité environnementale (HQE)**, la Damassine associe les techniques bioclimatiques aux standards basse consommation. L'éco-agglomération que nous voulons pour la population s'appuie, en partie, sur cet équipement communautaire, qui allie l'innovation technique, le respect de notre écosystème, la valorisation de notre patrimoine fruitier et une indispensable dimension pédagogique.

J'y vois la preuve que d'autres chemins tangibles et viables sont possibles. Pays de Montbéliard Agglomération s'y est d'ailleurs engagé depuis deux ans maintenant. Car défendre d'autres façons de faire nous oblige évidemment à expliquer et à prouver que ces solutions novatrices existent et qu'elles fonctionnent. Sur ce plan, je suis convaincu que nous ferons des **émules** dans la région et bien au-delà de nos frontières. Sous la houlette de la collectivité, le projet Action Vergers, destiné à protéger et à promouvoir le patrimoine fruitier du Pays de Montbéliard auprès de la population, a ainsi recensé 13 000 arbres fruitiers par l'intermédiaire de l'association Vergers Vivants.

Plus largement, Pays de Montbéliard Agglomération veut également investir le créneau de **l'agriculture de proximité**. Celle-ci relève en effet d'une activité économique à part entière et participe d'une bonne gestion de notre espace rural, en maintenant les paysages ouverts et en confortant la richesse biologique de nos vallées inondables et de nos plateaux cultivés, haies, vergers, prairies. En tant qu'aménageur public, la collectivité défend la construction d'un territoire équilibré. 70 % de la superficie de notre territoire se constitue ainsi d'espaces naturels, et 35 exploitations agricoles occupent près de 3 000 hectares dans le berceau historique de la race bovine montbéliarde. **Parallèlement, la population exprime aujourd'hui des attentes nouvelles en matière alimentaire et écologique**, que nous pourrions mieux satisfaire grâce à la mise en place de circuits courts. Produire, distribuer et vendre localement encourage l'activité rurale et réduit les temps de transports, donc les émissions de CO₂.(...)

La restauration en milieu scolaire, dans les structures publiques ou les entreprises pourrait ainsi s'approvisionner plus directement par le biais de ces filières courtes . Pierre Moscovici, , éditorial de *Puissance* 29, n° 67, octobre 2010.

Quel est l'auteur du document ?

La source du document ?

Quels sont les destinataires de ce document ?

Quels sont les objectifs du projet ?

Quel acteur cité par P Moscovici n'apparaissait pas dans le tableau de financement .